**EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DU KENYA**

**Déclaration du Congo**

**23 janvier 2020**

**Madame la Vice-présidente,**

Le Congo souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation du Kenya et la remercie pour la présentation de son rapport.

Le Congo note avec satisfaction la dynamique du Kenya dans la promotion et la protection des droits de l’homme conforme aux recommandations issues de son dernier EPU.

A ce titre, le Congo se félicite de l’existence d’un plan d’action national pour les enfants, en vigueur depuis 2015 et salue les différentes mesures relatives aux réformes législatives et institutionnelles en cours.

Dans un esprit constructif, le Congo souhaiterait faire les recommandations suivantes :

1. Garantir une protection effective des personnes atteintes d’albinisme contre la violence, la discrimination et la stigmatisation ;
2. Ratifier la convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l’enseignement.

Plein succès au Kenya pour son EPU.

**Je vous remercie.**